CADES
Rembourser la dette, assurer le futur

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 13 décembre 2022

2022 : 38 milliards d'euros d'emprunts à moyen et long terme émis par la CADES sur les marchés internationaux

2023 : mise en place d'un programme de financement indicatif d'un montant de 25 milliards d'euros à moyen et long terme

La Caisse d'Amortissement de la Dette Sociale (CADES), en charge de financer et d'amortir la dette sociale en France, dresse le bilan de l'année 2022 écoulée et annonce son programme de financement indicatif pour l'année 2023.

« En 26 ans, la CADES a amorti 224 milliards d'euros, représentant près de deux-tiers de la dette sociale reprise depuis sa création en 1996. En 2022, notre programme a continué de susciter un fort intérêt auprès des investisseurs internationaux, et notamment ESG, à la recherche d'actif de qualité, et à fort impact social », **a déclaré Jean-Louis Rey, Président du Conseil d'administration de la CADES.**

En 2022, 38,1 milliards d'euros d'emprunts à moyen et long terme émis sur les marchés internationaux

En 2022, la CADES a réalisé un programme à moyen et long terme d'un montant de 38,1 milliards d'euros, devenant le premier émetteur mondial d'obligations sociales.

Ce programme s'inscrit dans le cadre de la reprise par la CADES de 136 milliards d'euros de dette sociale qui avait été votée par le Parlement en juillet 2020 et qui avait fait l'objet d'un premier transfert de 20 milliards d'euros au second semestre 2020, puis d'un transfert de 40 milliards d'euros en 2021 et en 2022.

Sur l'année, la CADES a réalisé un programme incluant :

- Neuf emprunts de référence sous format social (6 emprunts en euros et 3 en dollars) pour un montant total de 36 milliards d'euros, pour des maturités allant de 3 à 10 ans ; et de
- Trois emprunts de diversification (augmentations de souche, placements privés) pour un montant total de 2,1 milliards d'euros.

Le programme d'émissions sociales a généré un fort intérêt auprès des marchés financiers internationaux, et notamment des investisseurs ESG qui ont largement souscrit, à hauteur de 53%, aux émissions proposées par la CADES, au cours de l'année, d'après l'estimation qu'en font les banques ayant dirigé le placement des emprunts.

Sur le segment de court terme, la CADES a confirmé sa présence sur les marchés monétaires avec l'émission de 23,7 milliards d'euros de papiers commerciaux sur l'année 2022.

Au 31 décembre 2022, les 40 milliards d'euros prévus par le décret du 11 janvier 2022[1] au titre des opérations de reprise de dette auront été versés à l'ACOSS (la dernière tranche de ce versement devant intervenir le 20 décembre 2022).

[1] *https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000044930951*

Ne pas diffuser, directement ou indirectement, aux États-Unis ou distribuer, directement ou indirectement, à des ressortissants des États-Unis

A cette date, ce seront ainsi 224 milliards d'euros de dette sociale qui auront été amortis par la CADES sur les 360 milliards d'euros repris depuis sa création (y compris les 40 milliards d'euros au titre de 2022).

Enfin, au cours de l'année 2022, la CADES a publié, conformément au cadre d'émissions sociales mis en place en août 2020 et à ses engagements de transparence, les rapports d'allocation et de performances des émissions sociales réalisées en 2020 et 2021.

En 2023, mise en place d'un programme de financement indicatif de 30 milliards d'euros, dont 25 milliards d'euros à moyen et long terme

L'objectif d'amortissement de la CADES voté par le Parlement, dans le cadre de la Loi de Financement de la Sécurité Sociale pour 2023, a été fixé à 17,7 milliards d'euros pour 2023.

Un décret précisera les dates et tranches relatives aux opérations de reprise de 28 milliards d'euros par la CADES en 2023. Le solde de la reprise votée de 136 milliards d'euros, soit 8 milliards d'euros liés aux déficits 2023, pourra faire l'objet d'une reprise de dettes en 2024.

Pour financer les reprises de dette, le programme de financement indicatif pour 2023 pourrait inclure jusqu'à 25 milliards d'euros d'émissions d'emprunts de référence en euros et en dollars, d'emprunts de diversification sous forme d'abondements de souches existantes et d'emprunts en autres devises.

Le financement sera complété par l'émission, sur les marchés de court terme, de papiers commerciaux par la CADES.

A propos de la CADES

Créée en janvier 1996 par le gouvernement français, la Caisse d'Amortissement de la Dette Sociale a pour mission de financer et d'amortir la dette sociale en France par l'émission d'emprunts obligataires à court, moyen et long terme sur les marchés de capitaux internationaux.

Pour mener à bien sa mission, des ressources régulières lui sont assurées par la population française pour le paiement des intérêts et pour l'amortissement de la dette.

Placée sous la tutelle du ministre de l'Economie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique et du ministre de la Santé et de la prévention, la CADES exerce sa mission sous le contrôle du Parlement et du Conseil Constitutionnel.

La liaison de la CADES avec la sphère sociale est assurée par un conseil d'administration et un comité de surveillance qui comprend notamment quatre parlementaires.

Forte de la mission confiée par le Parlement, la CADES s'inscrit comme l'un des maillons essentiels dans la maîtrise et la réduction de la dette sociale en France en s'appuyant sur des mécanismes de financement et d'amortissement efficaces et éprouvés.

Depuis le 1er octobre 2017, les équipes de la CADES et de l'AFT (Agence France Trésor) se sont rapprochées afin de constituer un pôle d'excellence dans l'émission de titres publics français. Dans ce cadre, la CADES a confié à l'AFT la responsabilité opérationnelle de ses activités de financement. La CADES est maintenue en tant qu'entité indépendante garantissant l'effectivité du principe de cantonnement et d'amortissement de la dette sociale, conservant les prérogatives de son président exécutif, du conseil d'administration et de son comité de surveillance. L'AFT agit au nom et pour le compte de la CADES en utilisant ses personnels qu'elle lui a mis à disposition.

Toutes les informations concernant la CADES et ses émissions sont disponibles sur www.cades.fr

Ne pas diffuser, directement ou indirectement, aux États-Unis ou distribuer, directement ou indirectement, à des ressortissants des États-Unis

CADES
Rembourser la dette, assurer le futur

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

AVERTISSEMENT

Les présents documents écrits ne doivent pas être diffusés aux États-Unis. Les informations contenues dans les présentes ne constituent pas une offre de valeurs mobilières à vendre aux États-Unis.

Les présents documents ne doivent pas être diffusés, directement ou indirectement, aux États-Unis (y compris dans leurs territoires et possessions, un quelconque État des États-Unis et le District of Columbia). Les présents documents ne constituent pas ni ne font partie d'une offre ou d'une sollicitation d'achat ou de souscription de valeurs mobilières aux États-Unis. Les Billets auxquels il est fait référence dans les présentes n'ont pas été et ne seront pas inscrits en vertu de la Loi états-unienne de 1933 sur les valeurs mobilières, telle que modifiée (la « Securities Act »), et ne peuvent être proposés ou vendus aux États-Unis ou à des ressortissants des États-Unis à moins d'être inscrits en vertu de la Securities Act ou d'une exemption des obligations d'inscription de la Securities Act. Aucune offre publique de titres ne sera faite aux États-Unis.

Contact CADES

Geneviève GAUTHEY
Secrétaire générale
Tél. : 01 40 04 15 41
genevieve.gauthey@cades.fr

Contact ACTIFIN

Relations presse
Isabelle DRAY
01 56 88 11 29
idray@actifin.fr

Alexandre COMMEROT
01 56 88 11 11
acommerot@actifin.fr